

Conducteur d'opération

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET  
DE LA MOSELLE

AGENCE DE L'EAU  
RHIN-MEUSE



**ETUDE DE FAISABILITE DE LA COLLECTE, DU TRANSPORT  
ET DU TRAITEMENT DES EFFLUENTS DE VIDANGE  
ET DES EAUX USEES DES COMMUNES RIVERAINES  
DE L'ETANG DU STOCK**

**3<sup>ème</sup> PHASE D'ETUDE**

**SCHEMA D'ASSAINISSEMENT - REGLEMENTATION**

**MAITRE D'OUVRAGE  
SIVOM DE L'ETANG DU STOCK**

Organisation et Environnement  
18, rue Lafayette  
54320 MAXEVILLE

mars 1993

# SOMMAIRE

	Page
Introduction .....	1
<b>CHAPITRE 1: PRESENTATION DU SCHEMA GENERAL D'ASSAINISSEMENT</b>	
<b>I - RAPPEL DES BASES DE DECISION .....</b>	<b>2</b>
<b>II - SCHEMA D'ASSAINISSEMENT DES EFFLUENTS DE VIDANGE .....,...</b>	<b>3</b>
1. Le système de <b>collecte</b> , de stockage et d'évacuation des effluents .....	3
1.1. Descriptif technique .....	4
1.1.1. Secteurs touristiques de RHODES .....	4
1.1.2. Secteurs touristiques de DIANE-CAPELLE et KERPRICH-AUX-BOIS ..	5
1.2. Estimation financière en investissement et en exploitation .....	6
1.2.1. Coût de réhabilitation de la collecte et du stockage .....	6
1.2.2. Coût de transport des effluents de vidange .....	7
2. Le traitement des effluents de vidange .....	8
2.1. Descriptif technique .....	8
2.2. Estimation financière en investissement et en exploitation .....	8
3. Synthèse financière .....	9
<b>III - SCHEMA D'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES EQUIPEES DE RESEAUX .....</b>	<b>10</b>
1. Le périmètre concerné .....	10
2. Descriptif technique .....	10
2.1. Les réseaux d'assainissement .....	10
2.2. La station de traitement .....	11
2.3. Estimation financière en investissement et en exploitation .....	12
<b>IV - SYNTHESE GENERALE .....</b>	<b>13</b>

## Introduction

Suite à la présentation des solutions envisageables pour la collecte, le transport et le traitement des effluents de vidange et des eaux usées des communes de LANGATTE, **RHODES, DIANE-CAPELLE** et **KERPRICH-AUX-BOIS**, un schéma général d'assainissement a été proposé et approuvé lors de la réunion du 16 novembre 1992 tenue au siège du SIVOM de L'ETANG DU STOCK

Ce rapport de 3<sup>ème</sup> phase de l'étude présente donc secteur par secteur les solutions techniques retenues suivant la nature des effluents, et les estimations financières en investissement et en exploitation correspondantes.

Compte-tenu des observations faites par les Services du Département de la Moselle lors de l'élaboration du schéma d'assainissement, une nouvelle répartition des coûts est présentée dans ce document, permettant de distinguer les travaux d'assainissement à caractère privé et ceux relatifs au domaine public.

Enfin, ce document présente les bases d'un règlement d'assainissement approprié au contexte particulier des communes riveraines de l'**Etang** du stock.

#### IV - SYNTHÈSE GÉNÉRALE

La mise en place du Schéma Général d'Assainissement retenu pour les communes riveraines de l'Étang du Stock permettra de s'affranchir, en traitant de façon indépendante les effluents septiques de vidange et les eaux usées brutes collectées par les réseaux communaux, de la forte variation saisonnière de la population résidente, principale caractéristique du secteur étudié.

Les traitements des effluents de vidange par infiltration contrôlée et des eaux usées par lagunage naturel sont ainsi apparus comme les solutions les plus fiables, les plus faciles à exploiter, relativement moins onéreuses à la mise en oeuvre, extensives, et les mieux adaptées à la vulnérabilité du milieu hydraulique superficiel.

De plus, le traitement tertiaire sur le lagunage intercommunal des effluents en sortie des dispositifs d'épuration par infiltration contrôlée devrait permettre un abattement significatif de la pollution résiduelle en azote et en phosphore avant le rejet dans le ruisseau du stock.

Du point de vue financier, le tableau suivant fait la synthèse des coûts d'investissement et de fonctionnement du schéma général d'assainissement retenu.

	Investissement en Frs HT	Fonctionnement en Frs HT/an
<b>EFFLUENTS DE VIDANGE (E.V.)</b>		
Collecte et stockage	10.321.500 (dont 9.963.600 sur domaine privé)	121.700 (dont 111.900 sur domaine privé)
Transport	4.150.500	767.600
Traitement	3309.000	153.100
<b>Sous-total "effluents de vidange"</b>	<b>17.781.000</b>	<b>1.042300</b>
<b>EAUX USEES DES COMMUNES EQUIPEES DE RESEAUX (E.U.)</b>		
Transport jusqu'au site de traitement	2.680.000	30.000
Traitement	3.416.000	72.000
<b>Sous-total "eaux usées"</b>	<b>6.096.000</b>	<b>102.000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23.877.000</b>	<b>1.144.300</b>

En conclusion, l'assainissement général des communes et des zones touristiques de l'**Etang** du Stock représente donc un investissement d'environ 24 millions de Francs Hors Taxes, dont près de 10 millions, soit 40 % du montant total, pourront être pris en charge par les particuliers puisque relevant de travaux à caractère privé.

La part d'investissement public serait, dans ce cas de figure, réduite à environ 14 millions de Francs Hors Taxes sans tenir compte des aides financières auxquelles la collectivité pourrait prétendre.

En revanche, la collectivité devra prendre à sa charge l'ensemble des opérations d'entretien et de gestion des ouvrages de stockage, d'évacuation et de traitement des effluents, seule garantie du bon fonctionnement et de la pérennité du système.

Le coût de fonctionnement annuel de ces opérations a été estimé à environ 1 Millions de Francs Hors Taxes (si l'on retire les frais correspondant à l'entretien des ouvrages privés), soit **8,80 Frs HT/m<sup>3</sup>** pour un volume annuel de 114.000 m<sup>3</sup> d'effluents traités de toute nature (**88.000 m<sup>3</sup>** d'E.U. + 26.000 m<sup>3</sup> d'E.V.).